

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2023



N°78/2023

Le 8 septembre deux mil vingt-trois à 19 Heures 30, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint Just en Chaussée, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bernard Dubouil, Maire de Saint Just en Chaussée, dûment convoqués le 1<sup>er</sup> septembre 2023.

**PRESENTS** : M. Bernard Dubouil, Maire ; Mme Catherine Bonnet, Mme Laurette Brunet, M. Pascal Bourgeteau, Mme Martine Bourgoïn, M. Christophe Choquet Mme Yveline Desmedt, M. Matthias Matron, Adjoints ; Mme Guylaine Fernandes, M. Thierry Manfredi, Mme Colette Dollez, M. Cyril Rousseau, Mme Béatrice Delamarre, M. Vincent Berthelot, M. Cédric Desmedt, Mme Annie Trézel, M. Thierry Wims, Mme Sandrine Mahutte, Mme Sara-Louise Ndi Edima Mme Marie-Charlotte Renaux, M. Pascal Frazao, M. Stéphane Verhaaren, formant la majorité des membres en exercice.

**ABSENTS REPRÉSENTÉS** : M. Patrick Convers par M. Bernard Dubouil, M. Bertrand Hamot par Mme Martine Bourgoïn, M. Dominique Rauzier par Mme Béatrice Delamarre, Mme Michèle Coulon par Mme Colette Dollez, M. Bruno Vasseur par M. Pascal Bourgeteau, Mme Catherine Delormel par Mme Laurette Brunet.

**ABSENTE EXCUSÉE** : Mme Sarah Flagothier.

Secrétaire de séance : Colette DOLLEZ

Nombre de membres en exercice : 29  
Nombre de membres présents : 22  
Nombre de suffrages exprimés : 28  
Votes Pour : 28  
Votes Contre : 0  
Abstentions : 0

**OBJET** : Désignation d'un correspondant « incendie et secours ».

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 13 de la loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021,

Vu le décret n°2022-1091 du 29 juillet 2022 relatif aux modalités de création et d'exercice de la fonction de conseiller municipal « correspondant incendie et secours »,

Vu l'intérêt porté par deux conseillers municipaux,

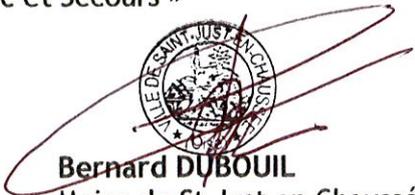
Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

DÉCIDE de désigner Monsieur Thierry Wims et Monsieur Stéphane VERHAAREN « Correspondants Incendie et Secours »

Ainsi délibéré, pour copie conforme.

Accusé de réception en préfecture  
060-216005744-20230908-78-2023-DE  
Date de télétransmission : 15/09/2023  
Date de réception préfecture : 15/09/2023

Colette DOLLEZ  
Secrétaire de séance

  
Bernard DUBOUIL  
Maire de St Just en Chaussée